

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

Procès-verbal de la réunion régulière du 10 septembre 2018, tenue à l'hôtel de ville d'Ulverton, 151, route 143, Ulverton (Québec), à 19 h 30, sous la présidence de Jean-Pierre Bordua, maire; Louise Saint-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière, est présente.

PRÉSENCES : Siège No 1 JACQUES POLIQUIN
 Siège No 2 FRANCE BOUTHILLETTE,
 Siège No 3 ROBERT BÉLANGER
 Siège No 4 CARL ARCAND
 Siège No 5 CLAUDE LEFEBVRE
 Siège No 6 MARK CROSS

IL Y A QUORUM.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 145-2018 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu d'ouvrir l'assemblée à 19 h 30.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 146-2018 Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, avec tous ses ajouts.

ADOPTÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 13 AOÛT 2018

Rés. 147-2018 Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 13 août 2018.

ADOPTÉ

4. ADOPTION DES COMPTES DU 11 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE 2018

Rés. 148-2018 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'adopter les déboursés pour la période du 11 août au 7 septembre 2018 au montant de 8 791.24 \$.

ADOPTÉ

5. DÉPÔT DU RÉSUMÉ DU RAPPORT DE L'ESCOUADE VERTE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS SUR LES RAPPORTS DU MAIRE ET DES COMITÉS

7. CORRESPONDANCE : DÉPOSÉE

7. PERMIS ÉMIS DEPUIS LE 13 AOÛT 2018 : 12

1 lotissement
3 rénovations
3 constructions
1 abattage d'arbres
3 puits
1 installation septique

9. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS: 15 MINUTES

10. RÉOLUTION POUR CONFIER À LA MRC LE MANDAT DE DÉPOSER LA DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT POUR CREUSER UN FOSSÉ SUR UNE PROPRIÉTÉ

Rés. 149-2018

ATTENDU QUE le cours d'eau Hodge situé sur le lot numéro 3 511 710, de part et d'autre du chemin Mooney, menace la sécurité publique sur le chemin Mooney au printemps et lors de pluies abondantes;

ATTENDU QUE la solution à ce problème consiste à recreuser ledit cours d'eau;

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 511 710 accepte que la Municipalité creuse le cours d'eau Hodge;

ATTENDU QUE ce type d'intervention requiert une autorisation du ministère de l'Environnement;

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François détient une expertise dans le domaine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu de confier à la MRC du Val-Saint-François le mandat de faire toutes les démarches auprès du ministère de l'Environnement pour obtenir les autorisations nécessaires à l'intervention sur le cours d'eau Hodge.

ADOPTÉ

11. **RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE AUPRÈS DE LA CAISSE DESJARDINS DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

Rés. 150-2018

ATTENDU QUE la municipalité d'Ulverton a adopté le règlement d'emprunt # 475-2018 au montant de 385 834 \$ pour financer le projet RIRL sur Mooney;

ATTENDU QUE la date de réception du paiement de la subvention accordé «au comptant» par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports demeure inconnue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu de déposer une demande de prêt temporaire de 385 834.00 \$ auprès de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François et de nommer le maire Jean-Pierre Bordua et la directrice générale Louise Saint-Pierre, directrice générale signataires des documents requis.

ADOPTÉ

12. **RÉSOLUTION POUR RETENIR LES SERVICES DE L'ENTREPRISE DE JIM CODDINGTON POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE SABLE POUR L'HIVER 2018-2019**

Rés. 151-2018

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions à quatre entreprises de la région pour l'achat et la livraison de 750 tonnes de sable;

ATTENDU QUE Jim Coddington est le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu de retenir les services de Jim Coddington pour la livraison de 750 tonnes de sable pour l'entretien de nos chemins à l'hiver 2018-2019 et ce, au montant de 7 691,83 \$, taxes incluses. L'entreprise devra fournir un test récent de granulométrie avant la livraison.

ADOPTÉ

13. **RÉSOLUTION POUR RETENIR LES SERVICES DU GROUPE SOMAVRAC POUR LA FOURNITURE DU SEL DE DÉGLAÇAGE POUR L'HIVER 2018-2019**

Rés. 152-2018

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions à trois entreprises pour l'achat et la livraison de sel de déglacage;

ATTENDU QUE Groupe Somavrac est le plus bas soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu de retenir les services de Groupe Somavrac pour la fourniture et la livraison de 37 tonnes de sel de déglacage pour l'entretien de nos chemins à l'hiver 2018-2019 et ce, au montant de 91,50 \$/tonne + taxes.

ADOPTÉ

14. **RÉSOLUTION POUR OCTROYER LE CONTRAT DE RECHARGEMENT GRANULAIRE PRÉVU SUR LES CHEMINS BOISVERT ET MARCOTTE (TECQ 19 ET PAARRM)**

- Rés. 153-2018** **ATTENDU QUE** nous avons reçu deux soumissions à la suite de l'appel d'offres 2018-03 fait auprès de trois entrepreneurs et ce, pour le contrat de rechargement sur les chemins Boisvert et Marcotte;
- ATTENDU QUE** le plus bas soumissionnaire respecte en tous points le cahier des charges selon le comité de validation mandaté pour la vérification des soumissions;
- ATTENDU QUE** Jim Coddington est le plus bas soumissionnaire conforme;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu d'octroyer ce contrat à Jim Coddington au taux de 10.74 \$/tonne + taxes et ce, pour un montant maximal de 37 000 \$ avant les taxes applicables.
- ADOPTÉ**
- 15. RÉSOLUTION POUR PROCÉDER AU TRANSFERT DU CHEMIN FOREST À LA MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**
- Rés. 154-2018** **ATTENDU QUE** les conditions auxquelles la Municipalité prendrait possession du chemin Forest ont été spécifiées dans la résolution 148-2015 de la réunion du 10 août 2015 visant à déterminer les conditions de la prise de possession du chemin;
- ATTENDU QUE** la firme EXP a confirmé que les travaux correctifs qu'elle avait recommandés ont été réalisés et que le chemin Forest respecte les conditions énoncées dans la résolution;
- ATTENDU QU'**une inspection sommaire du chemin par le comité de voirie et l'employé de voirie a permis de constater qu'il est conforme;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mark Cross, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu de procéder au transfert du chemin Forest à la Municipalité d'Ulverton.
- ADOPTÉ**
- 16. RÉSOLUTION POUR DONNER LE MANDAT AU MAIRE ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE SIGNER LES DOCUMENTS DE TRANSFERT DU CHEMIN FOREST**
- Rés. 155-2018** Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu de donner le mandat au maire et à la directrice générale de signer les documents de transfert du chemin Forest.
- ADOPTÉ**
- 17. RÉSOLUTION POUR LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE ET L'ENFOUISSEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES**
- Rés. 156-2018** **ATTENDU QUE** le contrat actuel de collecte et d'enfouissement des ordures ménagères prend fin le 31 décembre 2018;
- ATTENDU QUE** nous adoptons la collecte mécanisée de bacs roulants aux 3 semaines du 1^{er} novembre au 30 avril et aux deux semaines du 1^{er} mai au 31 octobre;
- ATTENDU QUE** nous maintenons la collecte des gros rebuts une fois par année;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mark Cross, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu de lancer un appel d'offres auprès d'au moins trois fournisseurs de la région pour un contrat de deux (2) ans assorti des caractéristiques ci-haut mentionnées.
- ADOPTÉ**
- 18. RÉSOLUTION POUR RENOUVELER L'ENTENTE AVEC SIMON BOISJOLI POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE**
- Rés. 157-2018** Il est proposé par Carl Arcand, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu que la Municipalité renouvelle l'entente avec Déneigement Boisjoli au même taux qu'en 2017-2018, soit 800 \$. La moitié de la somme totale sera payée en décembre 2018 et la seconde, à la fin du contrat, soit en avril 2019.
- ADOPTÉ**

19. **RÉSOLUTION POUR CONFIRMER LE RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS DE MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES INC. POUR 2019**

Rés. 158-2018

Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc. au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

ADOPTÉ

20. **RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE PAR JULIE MILER POUR SES COURS DE THÉÂTRE LES MERCREDIS OU JEUDIS SOIRS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE**

Rés. 159-2018

Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de renouveler le contrat de location de la salle communautaire par Julie Miller pour y tenir son activité d'Ateliers de théâtre pour les 8-12 ans les mercredis ou les jeudis soir à partir du 4 octobre jusqu'au 6 décembre inclusivement. Les inscriptions se feront le mercredi 19 septembre. La location de la salle sera de 15 \$ par soir.

ADOPTÉ

21. **RÉSOLUTION POUR PRÊTER LE CHAPITEAU À L'ORGANISATION DES SCOUTS**

Rés. 160-2018

Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu de permettre aux Scouts de Richmond de faire une projection vidéo sur les toiles du chapiteau le 5 octobre prochain pour une levée de fonds et ce, sans frais de location.

ADOPTÉ

22. **RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA PARTICIPATION DE L'ADJOINTE À L'ATELIER D'INFOTECH SUR LE BUDGET**

Rés. 161-2018

Il est proposé par Carl Arcand, appuyé par France Bouthillette et unanimement résolu d'autoriser l'adjointe à participer à l'atelier offerte par Infotech sur le budget au montant total de 160,00 \$; avant taxes.

ADOPTÉ

23. **RÉSOLUTION POUR DEMANDER NOTRE PART DES REDEVANCES «RESSOURCES NATURELLES» À LA MRC POUR COMBLER L'ÉCART ENTRE LA SUBVENTION D'EMPLOI ÉTUDIANT CANADA ET LES CHARGES RÉELLES POUR L'ESCOUPE VERTE**

Rés. 162-2018

Il est proposé par Carl Arcand, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu de demander notre part des redevances «ressources naturelles» à la MRC pour combler l'écart entre la subvention d'Emploi étudiant Canada et les charges réelles pour l'escoupe verte.

ADOPTÉ

24. **AFFAIRES NOUVELLES**

A. RÉSOLUTION POUR SIGNIFIER À POSTES CANADA NOTRE INSATISFACTION DEVANT LA SOLUTION ADOPTÉE POUR RÉPONDRE À NOS DEMANDES

Rés. 163-2018

ATTENDU QUE la Société canadienne des postes avait convenu de consulter la Municipalité quant à la solution au problème de déneigement de la boîte postale située sur le chemin Bédard;

ATTENDU QU'elle a décidé de transférer les casiers des citoyens concernés sur le chemin Norris sans aucune consultation;

ATTENDU QUE le conseil désire manifester son vif mécontentement à l'endroit de la Société canadienne des postes;

ATTENDU QUE les citoyens des chemins Bédard et Lasalle concernés par ce changement ont clairement manifesté leur opposition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de signifier à la Société son désaccord vis-à-vis de la décision unilatérale de transférer les casiers et de réitérer notre demande à l'effet de laisser une boîte postale collective en place et d'en assurer le déneigement. Une copie de la demande sera transmise au député Alain Rayes.

ADOPTÉ

B. RÉOLUTION POUR RETENIR LES SERVICES DE L'ENTREPRISE PASCAL BÉGIN POUR COUPER LA VÉGÉTATION EN BORDURE DES CHEMINS

Rés. 164-2018 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de retenir les services de l'entreprise Pascal Bégin pour couper la végétation en bordure des chemins.

ADOPTÉ

C. RÉOLUTION POUR PORTER À TRENTE-DEUX (32) HEURES/SEMAINE LA TÂCHE DE L'ADJOINTE À LA DIRECTION

Rés. 165-2018 Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu de retenir porter à trente-deux (32) heures/semaine la tâche de l'adjointe à la direction.

ADOPTÉ

D. RÉOLUTION POUR RETENIR LES SERVICES DE GERMAIN BLANCHARD POUR LE NIVELAGE D'AUTOMNE DES CHEMINS

Rés. 166-2018 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Carl Acrand et unanimement résolu de retenir les services de Germain Blanchard Ltée pour faire le nivelage des chemins idéalement au cours de la dernière semaine du mois d'octobre 2018 et ce, pour un montant de l'ordre de 4 500 \$.

ADOPTÉ

E. RÉOLUTION POUR FAIRE RÉPARER LE CAMION FORD AU GARAGE RSC

Rés. 167-2018 Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Claude Lefebvre de faire réparer le camion Ford au garage RSC en vue de l'inspection annuelle à faire en novembre.

ADOPTÉ

F. RÉOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE À NÉGOCIER UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ AVEC CONSTRUCTION KEN SMITH

Rés. 168-2018 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par France Bouthillette d'autoriser la directrice à négocier un contrat de gré à gré avec construction Ken Smith pour refaire le tablier du pont du Moulin à Laine.

ADOPTÉ

G. RÉOLUTION POUR FAIRE VIDANGER LES FOSSES SEPTIQUES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DU GARAGE MUNICIPAL

Rés. 169-2018 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger de retenir les services de Beauregard Fosses septiques pour la vidange des fosses du Centre communautaire et du garage municipal.

ADOPTÉ

H. RÉOLUTION POUR DÉSIGNER JACQUES POLIQUIN À TITRE DE SUBSTITUT AU MAIRE POUR LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC

Rés. 170-2018 Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de nommer le conseiller Jacques Poliquin, en lieu et place de Carl Arcand, à titre de substitut au maire pour le Conseil des maires de la MRC du Val-Saint-François.

ADOPTÉ

25. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

26. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROPOSÉ PAR Claude Lefebvre

L'assemblée est levée à 21 h 26.

Jean-Pierre Bordua, maire

Louise Saint-Pierre, secrétaire-trésorière